

**ORDRE DU JOUR  
CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 21 MARS 2026 A 9H00  
A L'ILLIADE**

- I. Installation du Conseil municipal
- II. Désignation du secrétaire de séance par le Conseil municipal
- III. Élection du maire
- IV. Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- V. Élection des adjoints au Maire
- VI. Lecture de la charte de l'élu local
- VII. Délégation du Conseil municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- VIII. Détermination des indemnités des élus
- IX. Majoration des indemnités au titre de l'article L.2123-22 du Code général des collectivités territoriales
- X. Emplois de collaborateurs de cabinet